



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

VILLE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette
B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE

Téléphone : **04.90.40.51.88** Télécopie : **04.90.40.51.72**

Objet du marché : RÉHABILITATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BOLLENE

Type de marché : Marché de travaux

Lieu(x) d'exécution : Commune de Bollène

Délai d'exécution du marché: Lot 1- Rénovation des menuiseries de la bibliothèque municipale : La durée prévisionnelle des travaux est 2 mois. La réalisation des travaux est prévue en septembre-octobre 2017.

Lot 2- Réfection de la toiture de la bibliothèque municipale : La durée prévisionnelle des travaux est 1 mois. La réalisation des travaux est prévue en septembre et octobre 2017.

Tranches et lots : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche.

Les prestations sont réparties en 2 lot(s) :

Lot 1 : Rénovation des menuiseries de la bibliothèque municipale.

Lot 2 : Réfection de la toiture de la bibliothèque municipale

Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

Variantes : Les variantes ne sont pas acceptées

Options : Sans objet

Critères d'attribution :

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues à l'article 59 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 et donnera lieu à un classement des offres.

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse. Elle sera appréciée en fonction des critères suivants :

- **La Valeur financière :** notée sur 60 points au regard du Devis quantitatif estimatif valant BPU
- La Valeur technique : (notée sur 40 points)

La notation du critère « valeur technique de l'offre » est définie par la grille suivante :

Item	Descriptif	Valeur
Aptitude du candidat à réaliser les travaux dans de bonnes conditions	Moyens en personnel et matériel, Références, Qualifications de l'entreprise et des agents, Organisation de la qualité	10
Clarté et précision du mémoire technique	Provenance des matériaux et fournitures, caractéristiques, devenir des déchets de chantier	10
Prise en compte du site et organisation du chantier	Maintien de la continuité du service et des accès, prise en compte des contraintes locales, planning d'exécution	15
Hygiène et sécurité	Installations de chantier, signalisation.	5
TOTAL		40

Chacun des sous critères sera évalué et noté comme suit

Conforme à la demande	5	10	15
Standard ou imprécis	3,75	7,5	11,25
incomplet	2,5	5	7,5
Non défini	1,25	2,5	3,75
Non répondu ou ne correspond pas à la demande	0	0	0

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Date limite de réception des offres : Le mardi 1^{er} août 2017 à 12 heures

Délai de validité des offres : Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Conditions de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est mis à la disposition des entreprises sous forme papier ou envoi par mail. Les candidats qui souhaitent retirer les documents de consultation sur support papier pourront l'obtenir gratuitement après en avoir fait la demande écrite par télécopie au 04.90.40.51.72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr. Pour un retrait sur place, celui-ci s'effectuera au service Commande Publique de la Mairie, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, Place Reynaud de la Gardette – 84 505 BOLLENE.

Conditions de remise des offres

Les candidats transmettront leur candidature et leur offre **uniquement sur support papier**.

Les offres devront être remises contre récépissé, ou envoyées par pli recommandé avec avis de réception postal, à l'adresse suivante :

Service Commande Publique de la Mairie – Place Reynaud de la Gardette - B.P.207 – 84 505 Bollène cedex du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 .

La remise d'offres électroniques n'est pas autorisée.

Autres renseignements :

-Une visite sur site est obligatoire. L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué cette visite sera déclarée irrégulière. Les candidats devront justifier de la visite sur site avec attestation de passage visée par les services concernés.

Afin de fixer un rendez vous, les candidats devront prendre contact avec : M. CAUSERA, Responsable Bâtiments/VRD au 04 90 40 51 18 ou au 06 16 99 85 17 ou Mr CHARPENTIER service Bâtiments au 04 90 40 79 74.

- Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en tant que membre d'un groupement d'entreprises. Dans ce cas, la forme de groupement demandée est le groupement solidaire.

- Financement : Autofinancement Commune de Bollène

- Mode de règlement : Mandat par virement administratif

- Délai de paiement : 30 jours à compter de la réception de la demande.

Adresses complémentaires :

Les renseignements d'ordre administratif et technique seront à adresser exclusivement par écrit au service commande publique – ville de Bollène, par télécopie au 04 90 40 51 72 ou par mail : commande.publique@ville-bollene.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 Avenue Feuchères 30000 NIMES, Tél : 04-66-27-37-00; fax : 04-66-36-27-86; email : greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le mardi 11 juillet 2017